

DAKOTA®-P SUR MAÏS, SIMPLE ET COMPLET DÈS LA PRÉ-LEVÉE

BASF
We create chemistry



Fonctionnel, Dakota®-P s'utilise seul ou associé en fonction de la flore adventice.

Préserve le rendement de la culture grâce à une efficacité de haut niveau et un spectre large qui limite la compétition des adventices

Sécurise l'agriculteur dans son programme de désherbage grâce à sa persistance d'action jusqu'à 60 jours et à ses 2 modes d'action complémentaires

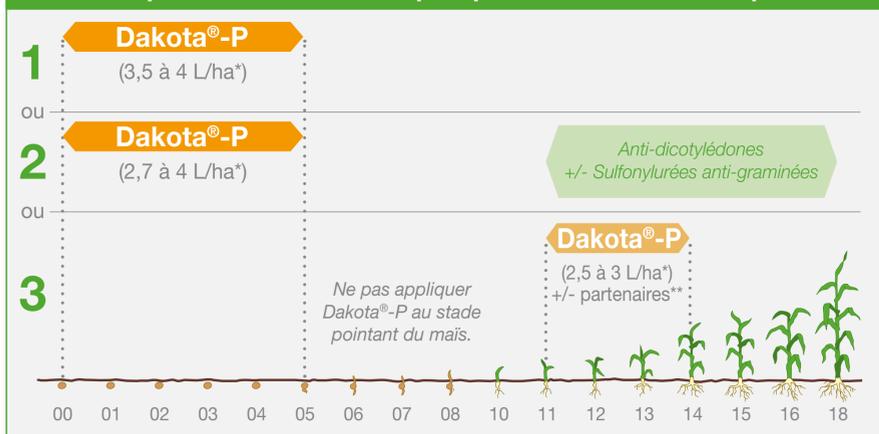
Polyvalent, Dakota®-P est utilisable sur plusieurs cultures : maïs, maïs semences, tournesol, sorgho, millet...

IFT réduit : par exemple 0,63 (2,5 L/ha) ou 0,75 (3 L/ha)

Espèce	Nbre essais	Témoin (pl./m ²)	Dakota®-P (4 L/ha)
Digitaire sanguine	56	37	93
Panic pied de coq	115	40	91
Pâturin annuel	12	48	93
Ray-grass	26	125	76
Sétaire glauque	16	52	87
Sétaire verte	17	30	93
Sétaire verticillée	20	30	91
Amarante réfléchie	38	26	91
Arroche étalée	10	21	85
Arroche hastée	2	12	99
Capselle bourse-à-pasteur	10	34	92
Chénopode blanc	189	40	95
Chénopode hybride	12	25	92
Chénopode polysperme	19	32	92
Coquelicot	1	6	100
Datura stramoine	18	13	88
Euphorbe réveil-matin	2	4	97
Fumeterre officinale	6	41	91
Laiteron des champs	7	18	96
Laiteron rude	4	11	99
Linaire bâtarde	7	17	97
Matricaire camomille	15	22	99
Mercuriale annuelle	82	38	79
Morelle noire	92	37	95
Mouron des champs	11	22	98
Pensée des champs	18	41	87
Picris fausse-épervière	1	21	90
Pourpier potager	4	27	93
Renouée à f. de patience	25	63	88
Renouée des oiseaux	45	17	93
Renouée liseron	56	17	76
Renouée persicaire	55	15	88
Sanve	13	15	86
Séneçon commun	31	14	84
Stellaire	35	52	95
Véronique à f. de lierre	3	17	100
Véronique de Perse	17	51	100

3 stratégies d'application pour Dakota®-P

1 : Tout en prélevée / 2 : Prélevée puis post-levée / 3 : Tout en post-levée



CARTE D'IDENTITÉ DAKOTA®-P

- Composition : 212,5 g/L dimethenamide-P + 250 g/L pendimethaline
- Dose homologuée sur maïs : 4 L/ha
- Groupes HRAC : **3** et **15**

* Respecter les recommandations de doses « Désherbage Durable DMTA-P BASF » sur les aires d'alimentation des captages prioritaires.

** Respecter la réglementation en vigueur sur les mélanges (attention H361d).

Source : essais BASF

BASF France SAS - Division Agro - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 Ecully Cedex. Agrément : N° IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. © Marque déposée BASF. **DAKOTA®-P** : Marque déposée BASF - AMM : n°2090113 - Composition : 212,5 g/L dimethenamide-P + 250 g/L pendimethaline - Formulation : EC (concentré émulsionnable) - Détenteur de l'AMM : BASF FRANCE SAS - Division Agro. **Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.** Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.basf.fr et/ou www.phytodata.com. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert 0 800 100 299, qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Juin 2024.

DAKOTA®-P : SGH07, SGH08, SGH09 - Danger - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. - H302 : Nocif en cas d'ingestion. - H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. - H315 : Provoque une irritation cutanée. - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. - H361d : Susceptible de nuire au fœtus - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.